

**Thèmes :** Accès aux données, Dossier personnel

**Métiers:** Employé-e

**Types de données:** Privées

## Comment sont traitées mes données personnelles dans le cadre d'un abonnement aux transports publics ?

X, détentrice d'un abonnement général des CFF, se fait contrôler lors d'un de ses trajets.

La conversation s'engage avec le contrôleur, qui la trouve manifestement à son goût.

Le soir, alors qu'elle est au restaurant avec son compagnon, elle reçoit un téléphone du contrôleur qui lui propose de se revoir.

Il est difficile à X d'expliquer à son compagnon qu'elle n'a en aucun cas sollicité cette demande ni à aucun moment communiquer son numéro de téléphone. Elle comprend alors que le contrôleur a utilisé les données apparaissant dans la base de données des CFF.

Après contact avec la direction, il apparaît que ce contrôleur venait d'être engagé, et n'avait par concours de circonstance pas encore pu suivre les formations dispensées par les CFF. À titre d'excuse, elle reçoit deux cartes journalières. Le contrôleur reçoit un avertissement, et est envoyé en formation sans délai.

### Recommandations

Les données personnelles collectées dans un certain but, comme le contrôle du titre de transport, ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins. Le personnel est tenu à une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers.

### Principes de base

Licéité, finalité, sécurité

### Ressources

Voir la recommandation du PFPDT pour le swisspass (en allemand)

<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home/datenschutz/dokumentation/empfehlungen.html>